AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Samedi, 5 juin 1847.

BENEFICE DE Mme MENEHANT

Représentation pour la Clôture définitive du Théâtre, par [illegible] de cette ville

La [illegible] représentation de :

UN GRAND D'ESPAGNE.

Drame mêlé de chants en 4 actes et en [illegible] par L. Placide Canonge.

La [illegible] représentation de

UNE CHAMBRE A DEUX LITS

Vaudeville en 1 acte.

Le prologue de

ROBERT MACAIRE,

Vaudeville par F. Lemaitre

ORDRE DU SPECTACLE :
1o. Robert Macaire.
2o. Un grand d'Espagne.
3o. La Chambre à deux Lits

Tous les [illegible] dans ces trois pièces sont [illegible]. Le spectacle commencera à 7 heures [illegible]. [illegible] la location s'adresser [illegible]

SALLE DE BAL DU JARDIN DE CARROLLTON.

Troisième Bal de Société.

Le troisième Bal de Société aura lieu samedi, 5 courant. Les personnes qui ont des billets pour ce bal sont informées que les chars quitteront le dépôt à l'encoignure des rues Baronne et Perdido à 8 heures P. M. précises.

Le bal ne sera pas renvoyé pour cause de mauvais temps. [illegible]

SALLE DE BAL

DU RAIL-ROAD PONTCHARTRAIN, Encoignure Moreau et Champs Elysées, 3me Municipalité.

Les propriétaires préviennent respectueusement leurs amis et le public en général, que cette salle est ouverte pour la saison.

Il y aura un Grand Bal Paré et Masqué tous les Mercredis et Dimanches.

Et tous les Mardis, Jeudis et Samedis, pour les [illegible], jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes qui visiteront ces bals peuvent être assurées que l'ordre le plus [illegible] sera maintenu, et qu'il y aura une police en force [illegible].

Entrée aux bals.—Cavaliers $1, gratis pour les Dames.

Un superbe orchestre a été engagé et il y aura un excellent restaurant et une buvette bien garnie.

2av N. HALE, Directeur.

GRANDE EXHIBITION.

Une superbe [illegible] de Tableaux originaux des grands maîtres [illegible] ouverte à la Salle de Bal [illegible] depuis 9 heures du matin [illegible] 10 heures.

[illegible]

Les personnes qui désirent [illegible] pourront [illegible] un billet d'entrée pour tout le temps que la galerie sera ouverte, prix $2. 13mars

HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE

Vignettes et Portraits.

50 PLANCHES SUR ACIER, par MM. E. Charlet, [illegible] Raffet, Massard, Morel, Fa[illegible] par MM. [illegible] Decer, Geoffroy, [illegible] Howard, Outhwaite, Revel, Rouargue, [illegible]

PROSPECTUS

[illegible] de Vignettes et de Portraits est [illegible] l'Histoire du Consulat et de l'Empire de M. Thiers [illegible]

[illegible]

Vve HEBERT, 149, rue de Chartres.

N. B. Le prix de la souscription est de $5 pour [illegible] 13mai

L'ILLUSTRATION Journal Universel, accompagné de gravures [illegible] Abonnement—A partir du 1er mars. Pour la Nouvelle-Orléans [illegible]

Chaque numéro se compose de seize pages in-fo[illegible]

On souscrit à la Nouvelle-Orléans chez VICTOR HEBERT, Agent, 149 rue de Chartres.

N. B.—Les souscripteurs [illegible] 25mai

HISTOIRE DE PARIS

L'HISTOIRE de Paris, par Dulaure, nouvelle édition [illegible] est en vente chez Vve HEBERT, Libraire, 149 rue de Chartres.

FLEURS ANIMEES.

Les Fleurs Animées, par Grandville [illegible] Vve HEBERT, 149 rue de Chartres

EDITION ILLUSTRÉE [illegible] de Monte Christo [illegible] en vente chez Vve HEBERT, 149 rue de Chartres

A. BARRAUD,

COIFFEUR-PARFUMEUR,

ENCOIGNURE ROYALE ET ORLEANS.

A l'honneur d'annoncer aux Dames et Messieurs que partant sous peu de jours pour France, il offre en vente au prix coûtant [illegible] tous les objets de toilette [illegible]

Nomenclature des Marchandises:

Lingerie pour dames et enfants, bonnets, cols, guimpes, mouchoirs batiste brodés et unis, bas de soie, et autres, jarretières, ombrelles, cravaches, [illegible] bijouterie, [illegible] &c.

Objets pour Hommes:

Chemises toile fine et extra-fine, de coton et en couleur, [illegible] gants, bretelles, parapluies, cannes, [illegible] cols de cabriolet, objets de fantaisie, [illegible] de chasse, flacons, [illegible] pour voyage, corbeilles pour marier [illegible] boîtes a odeur, coffres pour [illegible]

Parfumerie fine extra fine [illegible] tants cheveux pour [illegible] perruques, toupets, &c. Messieurs les coiffeurs trouveront chez lui un grand assortiment de tresses à perruques et cols de chair. 4 mai

AU MAGASIN DE GRANDE VARIETE:

TATOUT Frères, rue de Chartres, No. 161, Encoignure Toulouse.

RECOIVENT par les navires Soleil, Taglioni et Ancona, du Havre, un assortiment de marchandises nouvelles pour la saison.

2 caisses cordonnets en pelotes assort. de No.
1 do bourses de soie et de coton.
1 do boîtes à poudre avec houppes en cygne.
3 do mouchoirs de poche blancs avec et sans dentelle.
1 do mouchoirs couleur imprimés.
1 do ombrelles diverses qualités.
2 do éventails fins et ordinaires assortis.
4 do galons français assortis de 1 à 24.
1 do brosses à dents qualités diverses.
1 do do à barbe assorties de No.
1 do boutons de nacre de toutes grandeurs.
1 do démêloirs corne, buffle et façon buffle.
1 do anneaux cuivre à modeste, divers No.
4 do poudre fine parfumerie, 2 do couvertes battu, 1 do capsules de toutes marques, 1 do caisses diverses qualités, 2 do papier à lettres français aye et uni, 3 do veilleuses sur bois fer qualité, 1 do cuirs vernis pour cordonniers, 50 livres soie noire et couleur, à coudre.

Ils reçoivent aussi de New-York — 45 caisses éventails chinois, 30 do bas et chaussettes qualités diverses, 73 boîtes savon pour toilette, 10 caisses encre noire et bleue 1ère qualité, 16 barriques cirages divers modèles, 5 caisses baleines pour corsets, 148 grosses cartes à jouer françaises, espagnoles et américaines, 3 caisses papier foolscap, 150 boîtes poudre en boîtes rondes, 1600 doux. poudre de riz pour toilette, 5 caisses épingles assorties de No.

Ils ont constamment en magasin un grand assortiment de marchandises françaises, anglaises, allemandes et américaines, qu'ils offrent à vendre à très bas prix.

TATOUT Frères, Rue de Chartres, No 161, encoignure Toulouse

TATOUT Frères.

IMPORTEURS directs d'une grande variété de marchandises de fantaisie et bonneterie, françaises, anglaises, allemandes et américaines, &c., &c., No. 161 rue de Chartres, encoignure Toulouse 29 av

G. W. DUNBAR,

MARCHAND EN GROS DE BOTTES ET DE SOULIERS

No 30, RUE DE LA DOUANE, NOUVELLE ORLEANS.

Les marchands et les habitans peuvent obtenir un rabais sur les prix. Les chaussures en vente sont toujours fraîches et viennent directement des manufactures 3 dec

WM. H. SIMMONS,

Marchand-Commissionnaire,

8dec 44, Rue Poydras.

WILLIAM DAVIDSON & Co.

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES

81, rue du Canal,

Nouvelle Orleans. 17 nov

DE FOREST & Co.

Marchands-commissionnaires en gros, ET AGENTS

Pour la vente de Marchandises manufacturées à l'Est.

No. 20, RUE DE LA DOUANE.

1er dec

DEPOTS DES VERITABLES FRICTION MATCHES

DE Wm A. CLARK,

No 200, Rue du Cirque

No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés

L A GUILLEMAIN, 13fev—1an Agent

CHAS. A. BARRIERE,

MAGASIN DE MARCHANDISES

Françaises, Anglaises et Américaines,

No. [illegible] rue Chartres, NOUVELLE-ORLEANS.

Importeur direct de marchandises françaises.

25 sept—1an

F. T. BOURNOS, CHIRURGIEN-DENTISTE rue Conti No. 96. Tient son cabinet ouvert de [illegible] jusqu'à six heures du soir. 17 mars

WHISKEY—150 barils rectifié, à vendre par 1mai A. MIGNON, 44, Poydras

REMEDES.

AU GRAND DEPOT [illegible] No. 59, rue Poydras, se trouvent en vente les articles ci-après désignés, reputés par les effets salutaires qu'ils produisent, à savoir :

La Panacée dite "Longley's Great Western Indian Panacea," garantie pouvoir guérir tous les cas d'asthme, de dyspepsie, d'indigestion, de constipation, &c. et les maux provenant de la bile.—Le Liniment et Baume de la Chine, de Hays, guérissant radicalement les hémorroïdes, internes ou externes.—L'Extrait de Salsepareille de Sands & Comstock, contre tous les maux provenant de l'impureté du sang, du trop grand usage du mercure, etc.—Le Liniment et Elixir de Hewes contre les rhumatismes, la contraction des nerfs et des muscles, les tumeurs, &c.—Le Baume de Cerises sauvages de Wistar et le Sirop d'Elixir du Dr Bartholomew contre la pulmonie, les affections aux foies, les rhumes, les points de côté, le crachement de sang. Tous ceux qui s'en servent éprouvent les bienfaits de ces remèdes qui, sur cent cas produisent quatre-vingt-dix guérisons.—Que l'on s'adresse au No. 59, rue Poydras et l'on aura la conviction de l'efficacité de ces remèdes.—Liqueur de Lucine et de Junon, contre l'impuissance, la stérilité, les fleurs blanches et les pertes excessives.—Les Pilules de Vaughan contre les maladies des femmes, remède souverain du Dr. Stephens contre la migraine et le saignement des femmes.—La Teinture [illegible] pour les cheveux, garantie pouvoir donner aux cheveux une couleur brillante [illegible].—Le Remède du Dr Spohn pour les maux de tête nerveux ou bilieux.—Le Baume de Colombie d'Oldridge, non-seulement propre à faire repousser les cheveux, mais aussi à leur donner du brillant et à guérir la teigne, &c.—La Potion de Green contre les vers et les frissons, produisant son effet sans le secours d'aucune autre médecine. Un pois nouvellement composé avec lequel on donne un noir luisant aux poêles et aux tuyaux, ainsi qu'aux voitures ; cette couleur se conserve inaltérable pendant toute une année. L'Huile acoustique du Dr. McNair, guérissant radicalement la surdité et tous les maux d'oreilles. Cette huile a rendu l'ouïe à des personnes qui étaient attaquées de surdité depuis dix, quinze et vingt ans.—L'Huile de Noix pour la barbe, supérieure à tout ce dont on fait usage pour se raser.—L'Eau de Cologne de Saunder, et Extrait d'Eau de Floride—Savon à barbe, de toute qualité, et parfumerie en grand assortiment, à des prix à la convenance de tout le monde.

Tous ces articles sont vendus avec la garantie de plaire à ceux qui en achèteront. On les trouve au magasin dit "THE ORIGINAL AND GENUINE MAGICAL PAIN EXTRACTOR DE COMSTOCK, No. 59, rue Poydras.

LE VERITABLE REMEDE MAGIQUE guérit les cas de brûlures, les érysipèles, le tic douloureux, les plaies chroniques, les ulcères et toutes les maladies de la peau. Souvenez-vous que le véritable Remède Magique se trouve en vente au No 59, rue Poydras. (On en délivrera gratis aux ecclésiastiques.)

GRANDE DECOUVERTE. — Remède contre la gonorrhée du Dr. Connel. Cette mixture ne contient aucune substance malfaisante : loin de là, elle est plus convenable à la constitution qu'aucun autre remède, dont on fait ordinairement usage pour les maladies vénériennes. En vente seulement au No 59, rue Poydras. On rembourse l'argent si l'on n'en est pas satisfait. 15 dec—6m

Sirop indien végétal, de Richard

CE sirop s'est fait connaître par de nombreuses cures, dans des cas de maladies chroniques et désespérées. C'est un remède efficace dans toutes les affections de la poitrine telles que Asthme, catharre chronique, crachement de sang, épilepsie, rhumes invétérés, pleurésie, maladies de foie, perte d'appétit, &c.

L'inventeur de ce sirop en a préparé un autre qu'il offre avec assurance comme un remède infaillible contre la dyssenterie, sous les formes même les plus violentes.

On pourrait publier d'innombrables certificats pour justifier les vertus attribuées au Sirop végétal indien, mais on s'est contenté de citer quelques personnes bien connues dans cette ville.

Se vend à la Nouvelle-Orléans :

Pharmacie Chabanne, coin Royale et Hôpital,
— Pinac, coin Orléans et Dauphine,
— Sickles & Co, 24, rue des Magasins,
— Brehier, enc. Jackson et Levée, à Lafayette.

A la Mobile :

— Spoiler, coin Dauphine et Joaquin.

Prix : $1 la bouteille, ou $5 les 6 bouteilles.

Nouvelle Orléans, 6 juillet 1846.

M. Richard.—J'ai souvent fait usage dans ma famille de votre sirop pour la guérison des maladies de poitrine, et je n'ai eu qu'à m'en louer. Je n'hésite pas à le recommander dans le cas de phthisie, toux, asthme, &c. dans la persuasion qu'on ne peut qu'en éprouver du soulagement. A. BARBEY.

M. Richard.—Je souffrais d'une violente dyssenterie depuis plusieurs mois, sans qu'aucun remède eût pu l'arrêter, lorsque je fis usage de votre sirop, d'après les instructions qui l'accompagnent. Je n'avais pas consommé la seconde bouteille que ma guérison était complète.

Nlle Orléans, 12 janvier 1847. C. GREEN.

Au coin des rues Commerce et Lafayette.

Mobile, 15 octobre 1846.

Je certifie avoir employé le Sirop végétal de Richard, contre la dyssenterie et les maladies de poitrine, avec succès, dans l'hôpital de cette ville.

E. H. KELLEY, D. M.

Je certifie que le syrop de M. Richard habitant de cette ville, a guéri radicalement et en très peu de temps ma femme, d'une dyssenterie qui menaçait de lui être fatale, et qui avait résisté à tous les remèdes employés précédemment.

Mobile, 2 décembre 1844. J B GAUTHERIN.

Bartholome Lopez, residente de la ciudad de Mobila, en el Estado de Alabama, certifico :

Que habiendo hecho uso del Cirope Vegetal de M. Richard, en varios de mi familia, y particularmente en los niños, he sentido el mejor efecto que se puede desear, por cuya causa me tomo la libertad de recomendar dicho Cirope Vegetal à todos mis paysanos residentes en este pays.

Mobila, 19 de Agosto de 1846. B LOPEZ.

M. Richard—Atteint depuis six ans d'une toux opiniâtre et d'un crachement de sang, j'avais essayé tous les remèdes possibles sans en avoir éprouvé de soulagement, lorsque j'employai votre syrop qui me remit immédiatement. Je le recommande à tous ceux qui souffrent de la poitrine ou des poumons.

Mobile, 20 janvier 1845. CH HANFORD.

M. Richard—Je me suis servi de votre sirop pour moi-même et dans ma famille, pendant les deux dernières années, et j'ai toujours réussi à guérir les rhumes les plus opiniâtres.

Mobile, 21 janvier 1845. JACOB BAPTISTE.

Je certifie que les certificats ci-dessus relatés sont des copies conformes aux originaux.

Ce 23 novembre 1846, T SEYMOUR, Juge de Paix.

Comté de Mobile, 10mars—6m

LE soussigné désirant de clôre ses ventes aussitôt que possible, son grand stock de Marchandises de Fantaisie et de Modes, est déterminé à réduire ses prix tels qu'ils pourront satisfaire les acheteurs, lesquels sont priés de venir examiner ces marchandises, ils pourront se convaincre qu'il y sont avantage pour eux.

Habillemens de cheminée riche, mousseline de laine, soierie, satin broché, mousseline, tarlatane, et dentelle brodée, en shalls de cachemire, soie, laine et mérinos, manteaux brodés et en mérinos uni, pelerines et visites, rubans, fleurs, dentelles et broderies, gants, bas et articles de fantaisie, bonnets pour dames, demoiselles et fillettes, en tout genres ; corsets, parasols et ombrelles, ridicules, bourses et ornements de tête ; peignes d'un nouveau style, colliers et bracelets, etc. etc.

Les marchands et détaillans de la campagne trouveront qu'il est de leur intérêt de venir examiner ces marchandises. D F WAYMOUTH.

B. ANTOGNINI & F. CLAVE,

FABRICANS DE BILLARDS,

46, rue Conti, entre la rue Chartres et le passage de la Bourse.

ETANT en correspondance avec les premiers fabricans de France et des Etats-Unis, la maison ci dessus est constamment approvisionnée de Billards et de garnitures de Billards, telles que drap d'Elbeuf, tables à marquer, blouses, bouts, billes, queues, franges, colle, blanc, &c., &c.—Aussi le jeu de trente-un complet, billes en ivoire numérotées, et les règles du jeu en anglais, français et espagnol. Ils ont constamment en magasin des billards d'occasion. Ils appliquent les bandes de caloutchouc de différents genres, et garantissent leur ouvrage.—Ils envoient en ville ou à la campagne des ouvriers pour réparations, et exécutent ponctuellement tous ordres.

On trouvera chez eux le fourneau économique, de différentes dimensions, pour être établi à demeure ou portatif, ayant l'avantage que l'on peut y faire la cuisine sans chaleur. Quelques-uns de ces fourneaux sont en usage depuis 1844.

Aussi un assortiment complet de poêles portatifs pour faire la cuisine, avec four à cuire le pain et dans lequel on peut faire rôtir 30 livres de bœuf en trois quarts d'heure. Aussi un assortiment d'ustensiles de cuisine de manufactures anglaises, françaises et américaines. Les articles achetés chez eux seront garantis, et les prix en sont modérés.

N. B.—On est prié d'envoyer l'adresse exacte en donnant un ordre. 3 mai

MARCHANDISES SECHES,

TAPIS, STORES, RIDEAUX, &c. &c.

NOUS appelons l'attention du public sur notre assortiment d'étoffes à rideaux en mousseline, &c, de qualités et prix divers, depuis les broches bon marché, jusqu'aux derniers plus nouveaux et les plus riches. Aussi—Tissus soie et coton 10¼, coton de, glands, cordonnets, attaches, passementeries, bordures, &c.

Stores transparents.

Nous tenons en magasin cet article, au-dessous des prix les plus bas payés jusqu'à ce jour, de $2 à $20 la paire, avec tous les accessoires nécessaires à leur installation.

Tapis.

Notre stock est considérable ; la saison s'avance, et nous sommes décidés à le vendre au prix coûtant d'importation. Cet article mérite toute l'attention des marchands et acheteurs.

Nattes, Toiles cirées.

300 rouleaux 4¼, 5¼ et 6¼ Nattes de Canton, unies et à carreaux ; de fort belles toiles cirées, de 3 à 24 pieds de large.

Marchandises de Fil.

Toiles pour familles, pur fil et d'un bon user ; do à drape ; nappes damassées ; linge de table, serviettes, tapis de tables et de pianos, courte pointe. Aussi : Un grand assortiment de marchandises sèches de fantaisie, offert de confiance aux marchands de la ville et de la campagne, et aux familles, à très bas prix.

17mars BARTON, THOMPSON & Co, 26, rue de Chartres, et 27 Douane.

Manufacture de Peintures, Vernis et [illegible] de la Nouvelle-Orléans.

LE soussigné a le plaisir d'annoncer à leurs habitués et autres, que la nouvelle machine qu'il leur fallait pour pouvoir repondre aux ordres qu'ils reçoivent pour des peintures, &c., est actuellement complète, et que leurs machines à vapeur sont en pleine opération. Ils peuvent donc fournir de 5 à 30 tonneaux de peintures par jour. Elles sont garanties aussi excellentes, et à tout aussi bas prix que toutes celles qu'on importe ici. Les acheteurs pourront obtenir des boîtes de couleurs et des paquets d'un livre et plus, en envoyant leurs ordres à la manufacture, encoignure des rues Henderson et Tchoupitoulas, ou au No 46, rue du Canal.

8 mai ROBERT CLANNON & CO.

Chemises de couleur.

RECU par le navire Taglioni, du Havre, une caisse chemises de couleur, convenables pour le marché mexicain, à vendre avec le privilège du "Draw back," par LOISON & SILVESTRE, 27 rue de Chartres.

Bureau pour la vente de propriétés

H. MOELLHAUSEN.

Allée de l'Arcade de Banks, No. 7.

ON fournira des plans représentant la propriété en vente, à la demande du vendeur. Les prix de ces plans ainsi que le courtage de la vente seront des plus modérés.

Les personnes qui désirent acheter des propriétés dans certains quartiers, ainsi que celles qui désirent vendre des propriétés de tout genre, peuvent être assurées qu'il agira avec zèle [illegible], lorsque M. Moellhausen agira comme agent à moins qu'il ne réussisse à conclure la transaction.

9 fev—1a

F & J LACOSTE,

[illegible] RUE ROYALE.

PREVIENNENT les habitans et le public en général, que leur stock [illegible] marché tous les articles suivants [illegible] :

Coutils blanc [illegible] Paturle Lupin
Piqué blanc [illegible] satin do;
Mousseline [illegible], grande nouveauté
Mousseline laine noire; casimir léger.
Cols brodés, mousseline et garnis dentelle, nouveauté
Mouchoirs batiste fil uni, à ourlet, rivière, imprimés de couleur et brodés, garnis dentelle, très riche;
Cravates jaconats et mousseline imprimée;
Cravates taffetas et satin, voilette blanche, noire
Corsets toutes qualités; gants fil d'Ecosse et soie;
Bas de soie noire et rouge pour tailleurs;
Dentelles noire et blanche;
Bandes indéchirables; bas soie noire;
Bas coton blanc, écru et couleur;
Chaussettes fil de lin, écru et blanc;
[illegible] pour hommes et enfants;
[illegible] et soie extra riche, [illegible] pour enfans;
[illegible]
[illegible] de nouvelle diversion;
Eau de Cologne véritable de J M Farina;
[illegible] de Paris, crême de Perse, pommades fine et superfine; huile extra d'Odeur, savon ordinaire, fin et superfin, boîtes en [illegible] toilette, poudre, etc, etc. 5 avril

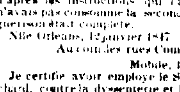

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de John Mulholland.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte, et ledit administrateur déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité.

Par ordre de la Cour. TH. C. POOLE, Greffier

4juin—3en10j

Succession de Jose Tarrarol.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de ladite succession ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte, et ledit curateur déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité.

Par ordre de la Cour. TH. C. POOLE, 4 juin Greffier

Manuel Cruzat vs Solomon Latten, b. c. l.

DANS la Troisième Justice de Paix de la paroisse d'Orléans—No. 1,314—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, j'exposerai en vente publique, au No. 27 Passage de la Bourse, le 15 juin 1847, à midi. Deux bois de lit, deux matelats et autres articles, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions : comptant. J. P. WALDEN, 4 juin—3 en 10j Constable

No 487—Succession de C. G. Ducatel Senior.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Attendu que Victor Buminage a présenté une pétition à la Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession vacante de C. G. Ducatel Senr., décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

Bureau du Greffier, Nlle-Orléans, le 21 mai 1847.

1 juin W. P. REDLOCK, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Jean Duboy vs. ses créanciers—No 1,083—La cession de biens faite par l'insolvable est acceptée par la Cour, pour le bénéfice de ses créanciers. Il est ordonné par la Cour qu'une assemblée desdits créanciers ait lieu en l'étude de Joseph Lisboney, esq., notaire public, samedi, le 5 juin 1847, à 10 heures A. M. pour y délibérer sur les affaires dudit insolvable, et qu'en attendant, toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses propriétés soient arrêtées : il est de plus ordonné que T. W. Collens esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de la Cour, ce 20 mai 1847.

21 mai—3fen15j ALF. ROUSSEAU, Clerk

Succession de Eliza Carson, décédée, épouse de Charles F. Hozey.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte d'administration présenté par Chs. F. Hozey, tuteur de ses enfants mineurs, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. EMILE BORDELOIS, 1 juin—3en10j Depute Greffier

DRAP ECARLATE—Cinq pièces drap français écarlate, de très belle qualité, à vendre positivement à très bas prix pour clôre une consignation, par LOISON & SILVESTRE, 31 mai 67, rue de Chartres.

SUCRE—450 caisses sucre blanc, jaune et brun, de la Havane, à vendre par L. CANTIN, 31 mai 42, Gravier

SUCRE HAVANE—40 caisses en débarquement du brick Titi, à vendre par L. CANTIN, 31 mai 42, Gravier

CAFE HAVANE.—82 sacs en débarquement du brick Titi, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 31 mai 26, Vieille Levée

SUCRE HAVANE—160 caisses blanc et jaune, en débarquement du brick Titi, de la Havane; à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 31mai 26, Vieille Levée

VIN importé directement de Bordeaux—Montferrant, Haut Sauterne, Château Margau, Lafite, Blancquefort. Vin en caisse— Eau-de-Vie, de Cognac à vendre par P. LONGIS, 31 mai. Rue Royale No 116

VIN de Madère. — 26 Barils vin de Madère à vendre par P. LONGIS, 31mai Rue Royale No 116

VIN vieux d'Oporto—1 Pipe vin vieux d'Oporto à vendre par P. LONGIS, 31mai Rue Royale No 116.

VIN DE MARSEILLE. — 40 Barriques vin de Marseille à vendre par P. LONGIS, 31mai Rue Royale No 116.

VIN PORTO DE MARSEILLE.—100 quarts vin d'Oporto à vendre par P. LONGIS, 31mai Rue Royale No 116.

VIN de Madère de Marseille—25 Quarts madère à vendre par P. LONGIS, 31mai Rue Royale No 116.

VIN de Chéry directement importé — 20 Barils vin de Chéry à vendre par P. LONGIS, 31mai Rue Royale No 116.

Cotonnades, Cotonnades.

Reçu par les derniers arrivages de France, 10 balles cotonnade française supérieure, à vendre à bon marché pour clôre une facture, par 27 mai A. C. GOUGH, 28, Chartres.

Barèges, Barèges.

LE soussigné vient de recevoir directement de Paris, 10 cartons de barèges, dans les dessins les plus riches, sur lesquels il appelle l'attention des dames.

Aussi—200 rideaux blancs brodés, à des prix réduits. A. C. GOUGH, 27 mai 28, Chartres.

VIN DE MARSEILLE de la marque Bergasse, à vendre par 29mai B. TALAMON, 182, rue Royale.

VIN DE BORDEAUX

110 barriques vin rouge St Estèphe et Margau Médoc,
20 barriques vin rouge, Fronsac vieux,
12 do do St Emilion vieux,
12 demi barriques vin rouge, St-Estèphe Médoc,
20 barils vin blanc Haut Sauterne,
20 do do Haut Barsac, vieux,
Vin en caisses de 24 demi-bouteilles, à vendre par B. TALAMON,
10 mai 182, rue Royale.

VIN DE St Georges vieux, à vendre par B. TALAMON, 29 mai 182, rue Royale.

50 caisses de 30 livres savon français, à vendre par B. TALAMON, 29 mai 182, rue Royale.

ANISETTE superfine de la marque Marie Brizard & Roger à vendre par B. TALAMON, 2av 182, rue Royale

SUCRE RAFFINE de Boston—300 caisses et barils.
POIVRE—150 sacs.
MAQUEREAUX—150 barils no 3.
THE—500 paquets.
SACS EN PITRE—10,000, 2 1/2 boisseaux.
A vendre par NORCROSS & FOSDICK
20 mai 40, Gravier

A VENDRE sur la Levée, en débarquement du navire Mozart, venant de Marseille :
50 barriques vin de Bergasse, 1re marque,
70 paniers d'huile Plaignol, grande bouteille,
30 do do do demi bouteille,
100 caisses eau de fleurs d'oranger,
150 mille bouchons pointus.
N. DUDOUYT,
20mai 13, Toulouse, entre Chartres et Levée

MOUCHOIRS coton—20 caisses mouchoirs à bas prix, d'un joli genre, venant d'être reçus et à vendre par DE FOREST & Co, 20 mai 20, Douane

DENIMS, étoffes rayées pour marins, et coutils de diverses qualités, à vendre par 20 mai DE FOREST & Co. 20, Douane

INDIENNES—Récemment reçu un lot d'indiennes américaines, d'un genre et d'une qualité convenables aux marchés mexicains, à vendre par 20 mai DE FOREST & Co, 20, Douane

BOUTEILLES—En paniers de 144 et 100, de la contenance de 22 à 24 onces, en débarquement du navire Mozart, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 20 mai 54, Vieille Levée

VIN BLANC—80 demi barriques Haut Sauterne, à vendre par EUG. ROCHEREAU, 10mai 17 et 19, St Louis.

SUCRE de la Havane—500 caisses blanc, jaune et terre, à vendre par B. VALLS, 3juin 26, Commune

CACOA—25 sacs Guayaquil, à vendre par 3juin B. VALLS, 26, Commune

CAFE—75 sacs Havane, à vendre par 3juin B. VALLS, 26, Commune

MIEL—2 tierçons, à vendre par B. VALLS, 3juin 26, Commune

CHARBON pulvérisé— 8 boucauts, à vendre par 3juin B. VALLS, 26, Commune

GINGEMBRE sec—12 sacs, à vendre par 3juin B. VALLS, 26, Commune

AMANDES douces écossées—100 caisses, à vendre par B. VALLS, 3juin 26, Commune

HUILE de peppermint— 3 estagnons, à vendre par B. VALLS, 3juin 26, Commune

TABAC de la Havane—60 bales, à vendre par 3juin B. VALLS, 26, Commune

NOIR ANIMAL de Philadelphie — 10 barils, à vendre par B. VALLS, 3juin 26, Commune

SUCRE de la Havane—85 caisses, en débarquement du brick Prince de Joinville, à vendre par 3mai B. VALLS, 26, Commune

MIEL—3 boucauts, en débarquement du brick Prince de Joinville, à vendre par 3mai B. VALLS 26, Commune.

CIGARES de la Havane— 111,725, en débarquement de la barque Catherine et des bricks T. Street et Prince de Joinville, à vendre par 3mai B. VALLS, 26 Commune.

Chapellerie Parisienne.

A. MARCHAL, 40, rue de Chartres,

RECOIT par le Taima du Havre, un grand assortiment de Chapeaux qu'il offre à vendre à des prix très réduits.

500 douz. chapeaux paille marins, bords doubles.
100 do do do do do gris et noirs.
50 do do do forme mode Brididi.
200 do do do marins, bords simples,
200 do do do montagnes,
200 do do do bambins Italie, forme Brididi et flambardus,
100 do do do suisse bambins, forme Brididi et flambardus,
50 do do do pour cadets, blancs, gris et noirs,
4 do do Rat musqué de Meunier,
4 do do Castor gris do
4 do do Castor superfin de Pinaud,
20 do do soie velours extra do
4 do do gris rat. grande bords, Vatoski,
4 do do Tyroliens Pinaud.

Tous ces chapeaux sortent des maisons ci-dessus désignées, et ont été fabriqués avec un soin tout particulier.

PANAMAS;

Un grand choix de cet article à vendre en gros et en détail. — Aussi : un grand assortiment de casquettes flambards, rounes, parapluies, cravaches, &c, &c. 13 mars

AVIS—Le soussigné ayant établi une maison d'agence, se chargera de la gestion de tous biens-immobiliers pour compte de propriétaires absents ou non résidents, et spécialement [illegible] pouvoirs des clients qui s'adresseront à lui [illegible]

A. [illegible]

1dec—1an Bureau, 143, coin [illegible] et Louis.

VICTOR BOUMAGE ayant entièrement [illegible]

[illegible]

COGNAC AU DRAWBACK—37 demi pipes [illegible] quatrième [illegible] marque A. Bonnet [illegible] en débarquement du brick Pioneer, de Bordeaux, ayant droit au drawback, à vendre par 25 mai D. LANATA, 9 rue Jefferson

[illegible]

Chemin de fer du golfe du Mexique.

LES chars voyagent, comme suit, entre le dépôt, dans la rue des Bons Enfans, [illegible], et l'habitation Proctor [illegible] du lac Borgne,—distance 25 milles : prix du passage 60 cents, enfans [illegible] :

PENDANT LA SEMAINE, EXCEPTE LE SAMEDI.	Départ de la ville	[illegible] A. M.
	Retour	[illegible] P. M.
	Départ	[illegible] P. M.
LE SAMEDI ET LE DIMANCHE	Départ de la ville	6 3/4 A. M.
	Retour	8 1/4 A. M.
	Départ	à midi.
	Retour	4 6 P. M.
	Départ	4 6 3/4 P. M.

Les omnibus de M. Hoey partant du chemin de Pontchartrain au haut de la rue Frénéaz, parcourent les rues du Camp, Canal (à la demi-heure d'avance) et Royale, et arriveront au dépôt à temps pour se rencontrer avec les chars du Rail-Road—Prix du passage, 10 cents.

Le samedi, et le dimanche M. Mel. Garcia de la Nouvelle-Orléans, tiendra une table bien servie et bien pourvue, pour déjeuners et dîners, au Bayou L'Ours, à quatre milles du Lac Borgne.

M. Trim a un omnibus qui voyage tous les jours du Bayou L'Ours au Lac Borgne, et le samedi et le dimanche il ramène les voyageurs en temps convenable pour prendre les chars de retour à 3 heures 3/4 de l'après-midi. M. et Mme Trim tiennent auberge au Lac. 3mai—3m1ps

CHEMIN A COULISSES DE LA Nlle.-ORLEANS ET DE CARROLLTON.

LES prix de passage dans les chars sont comme suit :

Billet seul, pour tout endroit en deçà de la rue Pleasant, 20 cents.

Enfans au dessous de 12 et au dessus de 5 ans, 10
Domestiques (billets d'esclaves) toute dist. 10
Cinquante billets rouges, $7 00

Billet personnel pour trois mois payable d'avance, $20.—Les quartiers termineront fin janvier, avril, juillet et octobre, et la distance sera au delà de la rue Pleasant.—Idem pour toute distance en deçà de la rue Pleasant, $15.

—Les enfans allant à l'école et les esclaves $6 00.

Les chars arrivent et partent de l'ancien dépôt, encoignure des rues Perdido et Baronne.

En moins d'une demi-heure on se rend avec agrément et sans chaleur, au JARDIN DE CARROLLTON. L'hôtel qui s'y trouve est ouvert en tous temps aux visiteurs qui y trouveront des crêmes à la glace et autres rafraîchissements.

Les chars partiront comme suit :

LES JOURS DE LA SEMAINE :

De la N. Orléans.		De Carrollton.	
Avec chev., 6 1/2 h. P M		Avec chevaux, 5 h. A. M.	
A vapeur,	9	A vapeur,	7 1/2
"	11	"	10
"	1 P. M.	"	midi.
"	3 1/4	"	2 h. P. M.
"	5 1/4	"	4 1/2
"	7 1/4	"	6 1/2
Avec chev. 9 1/4 P. M.		Avec chevaux,	8 P. M.
Dito	11 1/2 P. M.	Dito	10 P. M.

Durant la saison des spectacles, les chars à chevaux partiront de la Nouvelle Orléans à 11 heures du soir.

Arrangements pour les Dimanches :

En outre des heures ordinaires de la semaine, il y aura un train de chars qui partira tous les jours depuis 1 heure jusqu'à 7 heures, de Carrollton, et jusqu'à 8 de la Nlle-Orléans les chars à chevaux partant de Carrollton à 8 heures et demie, excepté les jours de pluie, car alors les chars ne partiront qu'aux heures régulières de la semaine. En outre, du 1er mai au 15 août, un train partira de Carrollton à 6 heures du soir et de la Nlle-Orléans à 9 1/2, prenant la place des chars à chevaux, à l'exception des jours de pluie.

Il y aura à chaque train des chars expressément pour les Dames.

CHARS DE LAFAYETTE.

De Lafayette, en été, 6 A. M—De la rue Canal, 7 A. M. " — De Lafay. hiver, à 7 A. M.—De la rue du Canal, à 7 1/2 dito.

Après quoi, ils partiront de chaque bout du chemin jusqu'à 7 du soir en hiver, et 8 en été; et ensuite ils partiront toutes les heures jusqu'à 11 1/2 de la Nlle-Orléans lorsque les théâtres seront ouverts, au trement à 10 heures de la Nlle-Orleans et 10 1/2 de Lafayette.

Il est défendu de fumer dans les chars.

JOHN HAMPSON, 2 mai Ingénieur en chef.

Aux planteurs et capitaines de navires et bateaux à vapeur.

FORGES PORTATIVES.

LES soussignés, agents de la manufacture, venant de recevoir quelques unes de ces forges, invitent les planteurs et les capitaines de navires et bateaux à vapeur à venir les examiner.

Ces forges sont recommandables par leur solidité et leur commodité en ce qu'elles sont totalement en fer et contiennent dans leur corps le soufflet servant à alimenter le feu, et ne prennent pas plus de trois pieds de diamètre, d'espace, chez

S MASPEREAU & Co, 18 jan Rue Condé, No 22

CONSERVES ALIMENTAIRES.

200 boîtes et demi boîtes Truffes du Périgord,—150 boîtes, demi et quarts de boîtes Pâtes truffes—300 demi boîtes Cèpes à l'huile,
200 boîtes Cèpes à l'huile,
350 demi boîtes petits Pois,
100 boîtes Bouillons gras,
2000 boîtes et demi boîtes Sardines à l'huile,
300 quart de boîtes, do do
En magasin, et à vendre par
6av CH. DUFOUR, 11, Conti

LE soussigné offre à vendre à bas prix les articles suivans, reçus par le Queen Victoria, du Havre
Mousseline à rideaux et à moustiquaire;
Mousseline, et jaconat imprimes, nouveauté;
Mouchoirs batiste en tous genres, unis et garnies de dentelles;
Gants et mitaines en filet de tous genres,
Ombrelles moirées et glacées, nouveauté,
Parapluies assortis en grandeurs.
Toile à drap cretonne de 12/4.
Services de table, à dîner et à œil de perdrix;
Bretagne française grande largeur;
Galon fil, de toutes les largeurs;
Guinghams. D B MACARTY,
3 mars 238 Bourbon

VINS.

RECU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné :

100 barriques vin rouge Montferrand.
100 do do St Julien.
50 do do St Emilion,
25 do do St Julien Médoc vieux pour famille.
25 1/2 do do do do
25 1/3 do vin blanc Haut Sauterne.
100 caisses do do supérieur,
200 do eau fleur d'oranger.
50 do vermut.
30 paniers huile d'olive Plaignol et Possel.
10 barils vinaigre français.
100,000 bouchons ordinaires.
10,000 do superfins veloutes.
10,000 do pour damejeannes.
40 barriques vin de Marseille, Bergasse.
50 caisses prunes à l'eau de vie.
10 barils vieux Cognac de 1824, à vendre par DUBUCH F.
1avr 77, St Louis, entre Royale & Bourbon

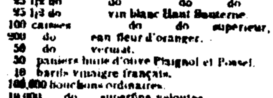

RECU par le navire St Mary, DIX MILLE SANGSUES HONGROISES, de premier choix; et par la voie de la Havane, quinze mille SANGSUES ESPAGNOLES, à vendre depuis cinq sous jusqu'à vingt-cinq sous. Elles sont toutes garanties.

AU DEPOT RUE DU QUARTIER,

Entre Condé et Levée, près de l'Hôtel des Monnaies, No 46. 2 av

RECU 3,000 Sangsues de la Havane, par le brick Adam Gray, à vendre à la pharmacie de DOMINIQUE CASTELNAU, 5mai coin Royale et St Louis.

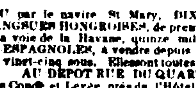

SANGSUES! SANGSUES!

26,000 SANGSUES Hongroises, en débarquement du navire Queen Victoria.
15,000 do par la barque Leda.

LE soussigné a maintenant dans son magasin un bel assortiment de SANGSUES, qu'il vendra, malgré leur rareté, à ses prix ordinaires, qui sont très modérés.

Les personnes qui ont besoin de SANGSUES HONGROISES garanties, ne peuvent pour le moment, les trouver qu'à mon dépôt, 187 rue de Chartres J. B. RUSCONI, No 187, Chartres

Les ordres de la Campagne recevront prompte attention. 27 mars

GRAND ENTREPOT.

Sangsues !

MON entrepôt a été transporté de la rue des Ursulines, à la rue St.-Claude, No 221, entre Dumaine et St.-Anne; on y trouvera toujours de très belles sangsues hongroises et espagnoles, à meilleur marché que partout ailleurs. Les consommateurs peuvent s'en procurer aussi chez M. T. J. Henriquez, pharmacien, encoignure St-Louis et Remparts. Elles sont toutes garanties.

26 mai P. TRASFOREST.

SANGSUES.

DOUZE MILLIERS SANGSUES hongroises et suédoises reçues par le navire Devonshire, Thompson, et vendre au Grand Dépôt Général, en gros et en détail, au prix le plus modéré, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo, No. 96.

Le même Entrepot a reçu par le brick P. Soulé SIX MILLIERS SANGSUES ESPAGNOLES, qu'il vendra depuis cinq jusqu'à quinze sous pièce. Les prix ne varieront point pendant la durée des maladies.

12 juin J. B. SOUBIRAN

DUFFAU,

A l'honneur d'informer le public qu'il tient UNE ECURIE, RUE BOURBON No. 116,

Ancien établissement de M. Brana, où il prendra à pension des chevaux et des voitures en remise; et louera des chevaux de selle et des voitures aux prix les plus modérés. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux.

M. Duffau continue comme par le passé son état de VETERINAIRE et maréchal ferrant, rue Bourgogne No 141. 25 août—1an

Importation directe

150 barriques vin rouge ordinaire, différentes marques,
80 barriques vin vieux, pour famille, 1844,
15 do vin Haut Brion, 1834,
100 do — Blanc Sauterne et Haut Barsac,
30 do — — Haut Sauterne, 1839,
150 caisses St-Julien; 25 do Lafitte, 1834,
25 do Haut Brion, 1834,
26 do Latour, 1837,
30 do cerises à l'eau-de-vie,
20 do fruits assortis do
40 do pruneaux en pauban,
1000 boîtes sardines, marques différentes,
50 p.n. anisette superf., Bordeaux, 50 do fine, do
30 do huile, Plagnol; 25 do Champagne,
6¼ pipes cognac, de J. J. Dupuy,
40 caisses liqueurs fines; 30 do do superfines,
200,000 bouchons assortis.
GARNIER, Frères,
3mars Rue de Chartres, No 145.

BOUCHONS—72 balles, 15,000 chaque bouchons bouteilles veloutés extra-fins; 40 balles 15,000 chaque, bouchons pointus fins, 60 balles 15,000 chaque bouchons droits, veloutés, extra-fins, ayant droit au drawback, à vendre par P. P. CUBACHS, 4 mai. Encoig. Condé et St-Philippe.

VIN rouge en barriques—100 barriques vin rouge, diverses qualités; 50 barils vin rouge Médoc, en magasin, et à vendre par 6av CH. DUFOUR, 11, Conti

BOTTES, Souliers et Brodequins—72 caisses, actuellement en débarquement de la barque John Benson, et à vendre par G W DUNBAR, 6mai 30, rue de la Douane

HUILE Plagniol et Marcelin fine—200 paniers de 12 bouteilles et 24 demi bles, en magasin et à vendre par NUMA LACOSTE, 1er mai 103, rue Royale.

COGNAC PELLEVOISIN.— 10 demi-pipes Cognac Pellevoisin, 4ème preuve.
20 quarts do do do dans les magasins de la Douane, ayant droit au drawback. A vendre par TH. BAILLY BLANCHARD. 28av—1m 25, rue de la Douane

EAUX MINERALES GAZEUSES.

ON trouvera toujours chez les soussignés, des Eau de Vichy, eau de Spa, [illegible]

[illegible]

VIN HAUT SAUTERNE—60 caisses vieux Haut Sauterne, bouteilles étiquetées, à vendre par 15 mai D. LANATA, 9 rue Jefferson

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible] Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 592.—Théodore Kingsbury vs Jena [illegible].—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi 17 juin 1847, à 4 heures P. M. sur les lieux, rue St-Thomas, entre les rues Ballechasse et Thérèse, à l'adjudication

Du contenu d'une forge, et d'un lot de meubles saisis dans l'affaire ci dessus.

Conditions: comptant.

JOHN L. LEWIS, 4 juin—3en10j Sherif de la paroisse d'Orléans

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 400—Lucius C. [illegible] vs William Mackey.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai le lundi 5 de juillet 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, saisie dans la dite affaire, savoir :

Un certain lot de terre situé au faubourg Delord, de cette ville, faisant partie d'une portion de terre acquise par la Compagnie et Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans, de Mme Louise Delord Sarpy, épouse de Dominique F. Burthe, par acte en rapport de G. R. Stringer, notaire public en cette ville, daté le 25 mai 1831.

Lequel lot de terre est désigné sous le numéro 330, sur un plan dressé par R. Dainfield, ingénieur, daté de mars 1831, et déposé en l'étude du dit notaire Stringer, (aujourd'hui celle de Théodore Guyol notaire)—Le dit lot mesurant 29 pieds de face au débarcadère de Pensacola, (Pensacola Landing), sur une profondeur de 100 pieds sur la ligne qui le sépare du lot No 328 du dit plan, et 92 pieds sur la ligne du côté opposé.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur ledit lot de terre.

Conditions: comptant.

JOHN L. LEWIS, 4 juin - 3en30j Sherif de la paroisse d'Orléans

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 398.—P.-J. Stauby vs. ses créanciers.— En vertu d'un ordre de vente daté du 20 mai 1847, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi 16 de juin 1847, à 10 heures du matin, sur les lieux au No 2, rue de l'Annonciation presqu'en face du Marché aux Légumes, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à l'adjudication du

Fonds d'un magasin de souliers, avec l'installation du gaz, les étagères, vitrières, &c.

Abandonnés par l'insolvable à ses créanciers.

Conditions: comptant.

JOHN L. LEWIS, 4 juin—3fen10j Sherif de la paroisse d'Orléans.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 12,403.—(Cour de Paroisse)—La Banque de l'Union de la Louisiane vs. veuve Livaudais Beaumont et Théodule Livaudais, in solido.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Troisième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai samedi 26 juin 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété foncière ci-après décrite, appartenant à veuve Livaudais Beaumont, et saisie dans ladite affaire, savoir :

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui existent dessus, situé près de cette ville, sur le chemin du Bayou, à main allant de cette ville, ayant 33 pieds de face sur le chemin du Bayou, sur 180 pieds plus ou moins de profondeur, borné d'un côté par la propriété appartenant ou ci-devant appartenant à la succession Lambert, et de l'autre côté par la propriété aujourd'hui ou ci-devant appartenant à Daniel Legent.

Conditions:—Cette criée étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert, à 12 mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution bonne et solvable, portant intérêt à raison de cinq pour cent l'an, et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, jusqu'à parfait paiement.

JOHN L. LEWIS, 4juin—3fen15j Sherif de la paroisse d'Orléans.

LES ETATS UNIS vs John L. Daniel et alias—Dans la Cour de District des Etats-Unis, pour le district de la Louisiane—No 66—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, j'ai saisi et j'exposerai en vente publique, par consentement des parties, à la Nouvelle-Bourse Commerciale, rue St Charles, entre les rues Union et Perdido, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, samedi, le 5 juin 1847, à midi, tous les droits, titres et intérêts de John L. Daniel dans et à la terre ci-après décrite, savoir :

16,473 acres de terres plus ou moins, situés dans la paroisse de Sabine.

2,474 acres plus ou moins situés dans la paroisse de Lafolo, étant l'intérêt d'un huitième appartenant au dit Daniel, dans les morceaux de terre Lanana et Omega, plus amplement décrit sur un acte passé par Fred. Williams, notaire public, pour la paroisse des Natchitoches, le 24 novembre 1840.

Conditions : comptant.

Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, 29 avril 1847. W. F. WAGNER, Marshal des E. U.

29 avril—29 av, 15 et 29 mai, 2 3 4 5 juin

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans.— No 653—François Jarloux vs. John Bellow senr.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le lundi 7 de juin 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, saisie dans ladite affaire savoir :

Un lot de terre situé au faubourg Marigny, en cette ville, dans la rue des Bons Enfans, entre celles de St - Antoine et Bagatelle, désigné sous le numéro quatre-vingt-sept sur le plan général dudit faubourg, mesurant soixante pieds de face à la rue des Bons Enfants, sur cent vingt pieds de profondeur; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui existent dessus.

Conditions —Comptant. JOHN L. LEWIS, 5 mai—3fen10j Sherif de la paroisse d'Orléans.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 515.—John Hagan au nom de George Louis Gilbert Dusoutier Lafayette vs David Moores.—En vertu d'un alias writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le lundi, 7 de juin 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, saisie dans ladite affaire, savoir :

Cinq lots de terre situés derrière cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Derbigny, Conti et St Louis, désignés sous les numéros dix sept, dix-huit, vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq de l'îlet numéro cinquante-trois, suivant plan dressé par Joseph Pilie, daté du 1er mai 1840, et déposé en l'étude de David I. McCay, notaire public.

Lesquels lots de terre ayant, au pied anglais, les dimensions suivantes, savoir :

Les lots Nos dix sept et dix huit sont contigus et mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Conti, sur 106 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No dix sept forme l'angle de la rue Roman.

Et les lots Nos vingt trois, vingt-quatre et vingt-cinq sont contigus et mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Conti, sur 106 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec les améliorations qui existent sur lesdits cinq lots de terre, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et qui y appartiennent.

Conditions—comptant. JOHN L. LEWIS, 6 mai—3en30 Sherif de la Paroisse d'Orléans

SECONDE COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE ORLEANS.—No. 718.—Jacques Charbonnet vs H. F. Carmdine.—En vertu d'un ordre à moi adressé par l'honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et par consentement des parties, je procéderai le jeudi, 10 juin 1847, à dix heures A. M. sur les lieux, à l'encoignure de la rue Constance et de la rue Edouard, à l'adjudication :

D'UN LOT DE MEUBLES, consistant en bois de lits, armoires, toilette, bureau, chaises, tables à jouer, table ronde &c, &c; un lot de grocerie, une grande quantité de linge de nègres, et un tapis de Bruxelles.

Aussi:—Le bail de la maison sise à l'encoignure de la rue Constance et de la rue Edouard, à compter du dit jour, 10 juin, jusqu'au 25 novembre 1847.

Conditions—comptant, P. E. TRICOU, 29 mai—4 et 10 juin. Encanteur.

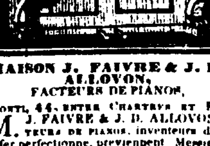

MAISON J. FAIVRE & J. D. ALLOVON, FACTEURS DE PIANOS,

Rue Conti, 44, entre Chartres et Royale.

MM. J. FAIVRE & J. D. ALLOVON, facteurs de pianos, inventeurs du système en fer perfectionné, préviennent Messieurs les artistes et amateurs que, outre l'alimentation continuelle de leur manufacture, ils reçoivent constamment des pianos des premières maisons d'Europe, Erard, Pleyel, et autres, de forme à queue, picolo droite et obliques.

M. Thalberg a bien voulu se charger de ce choix; ils ne pouvaient être en meilleures main.

MM. Faivre & Allovon ont toujours en construction des pianos de tous genres, d'après un système en fer perfectionné, et exécutent des demandes. 24 nov

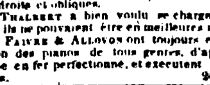

RUE BOURBON, No.260.

LE Dr. L. DUPERRON a l'honneur de prévenir les habitans de la Nlle. Orléans, qu'ayant cédé son cabinet à M. le Dr. E. Communy, il espère que les personnes qui l'ont honoré de leur confiance voudront bien la continuer à son successeur, qui la mérite par ses talens et ses capacités.

LE Dr. E. COMMUNY, *SUCCESSEUR DE Mr. DUPERRON,*

PREVIENT le public qu'il tient son cabinet ouvert depuis 8 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir, rue Bourbon 260, entre Dumaine et Saint-Philippe. 22 dec

Bureau et résidence, rue Baronne *vis à vis le gouvernement.*

LE Dr. PEARSON invite ses amis et toutes personnes qui cela peut intéresser, de venir examiner les améliorations qu'il a apportées dans la fabrique des dents artificielles, particulièrement dans celle du ratelier complet. Il a obtenu pour cela le premier prix à l'exposition qui a eu lieu dans l'Etat.

Les personnes qui désirent se faire mettre des dents artificielles, peuvent les avoir posées à mon établissement, dans le plus bref délai possible, et à des conditions plus libérales que dans aucun autre du Sud.

J'ai eu pour principal objet de faciliter à toutes les classes, le bénéfice des opérations dentales. La grande augmentation de ma clientelle m'a obligé à employer plusieurs bons opérateurs, parmi lesquels se trouve un dentiste français, d'un grand talent. Les conseils le trouveront toujours disposé ; ses opérations nombreuses et ses soins seront constamment vérifiés et approuvés par moi.

Les dentistes trouveront toujours chez moi des rateliers de toutes dimensions, en fournissant un modèle exact, ainsi que tous les articles dont ils peuvent avoir besoin. 3 déc—1 an

HUILE, CHANDELLES, SAVON, &c.—En débarquement du brick Mobile, et à vendre par Whittemore et Cutter, 8, Nlle Levée.

8 barriques et 6 barils huile de blanc de baleine d'hiver, épurée, 1re qualité.

7 barriques huile de baleine d'hiver 1re qualité.

100 caisses blanc de baleine, New-Bedford, 1re qualité.

447 caisses savon extra No 1, diverses marques.

100 [illegible] raisins marque [illegible] Clément.

100 caisses morue blanche [illegible], en bon état.

200 demi et quarts de barils framberries fraîches.

WHITTEMORE & CUTTER, [illegible] 8, Nlle Levée

[illegible]

L'Etablissement [illegible] de Vanille [illegible] de 4e de [illegible]

[illegible]

LES soussignés venant de recevoir par la goëlette [illegible] du Nord-Est [illegible] obtenus au [illegible] charbon, invitent le public à venir les examiner.

Ces calefacteurs [illegible] d'une prompte [illegible] celui de chauffer [illegible] loire en [illegible] pays, [illegible] de commodité.

S MASPEREAU & Co, 18 jan Rue Condé, No 22

EN magasin et à vendre par le soussigné—110 barriques bouquets et bâtards : 80 caisses muscat de Frontignan; 30 do à l'eau-de-vie, poires, prunes pêches et abricots; [illegible] liqueurs fines, surfines et superfines, Cognac et Champion; 44 do curaçao grand et petit modèle; 150 do absinthe Versin et Lecoultre, Sauvajot et Brunetou; 40 caisses Kirchenwasser; 30 do marrachino; 300 paniers Champagne, différentes marques; 150 paniers par 6 bouteilles, Grignolet; 25 caisses prunes sèches; 1 caisse pâtés truffés; 1 caisse petits pois au beurre; 80 caisses capres, cornichons, olives, anchois et salaisons assorties; 500 paniers anisette fine, surfine et superfine, Chauvet et Champion; 80 paniers de 24 demi bouteilles huile Plagniol; 4 barils saucissons de Lyon; 200 milliers bouchons, longs, demi longs et pointus; 600 damejeannes de 1, 2, 3, 4 et 5 gallons.

9fav NUMA LACOSTE, 103, rue Royale.

EN débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux :

5 demi pipes Eau-de-vie, 4me preuve, J. J. Dupuy,
5 quarts do do do do
400 caisses St-Julien, avec capsules et étiquettes,
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
9fav 17 et 19 rue St-Louis.

A VENDRE—En débarquement du navire Persian, de Marseille :
100 barriques vin, Amedy fils; 100 do Bethfort.
50 caisses savon, du poids de 25 à 40 livres.
100 paniers huile en demi bouteilles.
500 do do 24 onces, Plagnol.
100 caisses olives verdales.
D LANATA, 16 av 9 & 10, rue Jefferson

VIN blanc—80 barils vin blanc Sauterne, qualité supérieure, en magasin, et à vendre par 6av CH. DUFOUR, 11, Conti

TABAC HAVANE—270 balles Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, à vendre par 28av L. CANTIN, 42, Gravier.

ESSENCE—800 livres essence de citron et orange, à vendre par BERTRAND & SISOS, 14 av coin Royale et Bienville

COGNAC—15 demi pip. Hennessy, fine champagne, [illegible] quarts do do do
20 quarts vieux cognac [illegible] 1806,
200 barils vin blanc, [illegible]
120 barriques vin rouge, [illegible] et très vieux.
100 caisses vin Haut Sauterne.
10 do prunes en [illegible] par
5mai J. & J. TARDOS, 15, Conti

10 CAISSES COTON blanc convenable pour le marché mexicain à vendre par 5mai J. & J. TARDOS, 15, Conti

1000 livres saucissons du pays, imitation de Lyon, à vendre par 5mai J. & J. TARDOS, 15, Conti

A vendre à des prix modérés les articles suivants et convenables pour le marché mexicain,
500 gallons cerise, 60 caisses absinthe
60 caisses kirsch.
50 do curaçao grand et petit modèle.
50 do marrachino, 30 do Dantzick.
20 do eau verte.
100 paniers anisette, superfine et fine.
500 gal. anisette, superfine, fine et ordinaire.
R PETITBIEN,
21 av 46, Quartier, entre Condé et Vieille-Levée

SUCRE— 94 caisses blanc, jaune et brun, de la Havane, en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par L. CANTIN, 29av 42, Gravier.

A VENDRE par le soussigné, un lot de belle peaux d'Ours, de Buffalo, et quelques peaux de cygne. VICT. MAIGNAN, 25 mai No. 87, rue St Louis.

250 BARRIQUES vin St Julien et Montferrand à vendre par DUBUCH F., 25 mai 77 rue St Louis

60 BARILS vin blanc, à vendre par DUBUCH F, 25 mai 77 rue St-Louis

500 DAMEJEANNES du Havre, à vendre par 25 mai DUBUCH F. 77 rue St Louis

200 CAISSES vin blanc et rouge, vieux, superieur, à vendre par DUBUCH F, 25 mai 77 rue St-Louis

100 CAISSES vins rouges et blanc, en demi bouteilles, à vendre par 25 mai DUBUCH F. 77 rue St-Louis

100 CAISSES eau de fleur d'oranger, à vendre par DUBUCH F, 25 mai 77 rue St-Louis

50 DEMI BARRIQUES vin rouge St Julien, à vendre par DUBUCH F, 25 mai 77 rue St-Louis

SUCRE DE LA HAVANE—100 caisses, blanc, en débarquement du brick Adams, à vendre par 23 mai L. CANTIN, 42, Gravier

FARINE DE MAIS—500 barils, H. Billing très supérieure, en débarquement et à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co, 25 mai 60, Camp.

BOIS D'ARC—Un lot bois d'Arc, en débarquement, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co. 25 mai 11 & 15, St-Louis

DRAYS, ROUES, &c — 12 paires roues de charrettes avec axes; 10 drays à un cheval, une charrette à un cheval; 4 do à deux chevaux; 2 wagons à quatre chevaux, le tout venant de la manufacture de Wilson, Childs & Co, de Philadelphie, et actuellement en débarquement du navire Alleghany, à vendre par EMERSON, TOURNE & Co, 126, rue Tchoupitoulas.

TABAC à priser de toutes qualités tels que — A la rose, Maccaouba, Scott, Irlandais, &c. En débarquement et à vendre par H. Bonnabel, Pharmacien, rue Tchoupitoulas et Natchez. 1mai

CIGARRES DE LA HAVANE —100,000 cigarres de Regalias, des marques suivantes, savoir Emilio, Lealtad, Luna, Montero, Colon et Carbajal, à vendre par W. H. SIMMONS, 4 mai 44, rue Poydras.

EAU DE VIE de la Rochelle
5 demi pipes Cognac, de preuve, John Durand & Co.
10 quarts pipes do do do
à vendre au débarquement du Ponier, par
8 mai J. & J. TARDOS, 15, Conti.

BOIS D'ARC, ORANGER OSAGE—Reçu 40 livres graines de bois d'arc, le meilleur bois pour haies. Les épines de ce bois sont si fortes que le bétail ne peut la traverser. En trois ans, la haie est très fournie. W. DINN, 1 mai 11 Commune

Chapeaux ! Chapeaux !

Reçu par les derniers arrivages directs, des manufactures de New-York :
200 douzaines chapeaux (Sporting).
100 do do Rough and Ready.
50 do do Palo Alto, noirs, perles, gris
17 50 do do cires, à vendre par
JOHN BELLOW Jr.
14av No 9, rue du Canal

MOUCHOIRS—Un assortiment mouchoirs reçu directement des manufactures et à vendre en gros par F. PERRET, 8mars 48, rue Bienville.

CUIRS—selles—1000 cuirs salés, à vendre par BERTRAND & SISOS, 25 mars encoig. Royale et Bienville.

GARTHWAITE, PAYAN & Co.

No. 10, RUE DU CANAL, (Paulding's Row) entre les rues de la Vieille Levée et Chartres.

Manufacture No. 228, Broad-Street, Newark, N. J.

EN outre de leur vaste stock de LINGES FAITS, viennent de recevoir par les navires Edgar, Memphis, Tenessee et Atlantic, l'assortiment de LINGES D'AUTOMNE ci-après décrit, qu'ils offrent à vendre pour du COMPTANT seulement, ou l'équivalent, à des prix excessivement bas :

ARTICLES POUR LES HABITANTS :—Kersey, Lindsey et Mixture triple et laine, paletots, gilets à manche, levites et pantalons à la matelotte, couvertures bleues, blanches, grises, vertes et bleu-fer, paletots, surtouts, habits-sacs, noirs, gris mélangé et satinet à carreaux; gilets de dessous noir-mélangé etcroisés; chemises en flanelle croisée unie, rouge et blanche; chemises en hickory et étoffes rayées à la matelotte; chemises en coton écru et blanc, en ginga bleu, et en calicot; bas épais tricotés à la campagne; 15 caisses brodequins Russett, faits expressément pour l'usage des habitants.

ARTICLES POUR LA VILLE ET LES MARCHANDS DE LA COTE—Habits d'une coupe distinguée, paletots, sacs, tout-aller, habits de bureau et d'affaires, habits et levites à la Pinot, levites écourtées, habits à la comte d'Orsay, de spectacle et de bal,

ETOFFES—Draps français, anglais, allemands, Belges, et américains, noirs, verts, brune, bleus, bronze, et bleu-noir ; à l'épreuve de l'eau, poils de chèvre, Cambie et Joinville.

PANTALONS—En chevreau noir, casimir à côtes, casimir uni et de fantaisie, noir uni, satinet à côtes et fantaisie, en étoffes à carreaux et tweed mélangé, en cotonade de fantaisie et log-cabin.

GILETS DE DESSOUS—De style, collets droits, collets à rouleau, croisés, et collets à rouleau, et à la Robespierre ; en casimir noir, en velours noir et fantaisie et en cachemire noir, à dessins et de fantaisie.

Les habitans et marchands sont invités à venir examiner notre stock de marchandises avant de faire leurs emplettes.

GARTHWAITE, PAYAN & Co,

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Nouvelle Orléans, 7 novembre 1846.

L'ANNEE fiscale de cette institution a terminé le 4 du mois dernier et les Directeurs ont déclaré un dividende de *trente-deux et demi pour cent* sur le montant des primes: $480,890 90 pendant l'année et de plus un dividende de six pour cent comptant sur le script. La Compagnie existe depuis cinq années et a donné les dividendes suivants :

Le 4 octobre 1842 : : : 32 pour cent
" " 1843, : : : 34 "
" " 1844, : : : 36 "
" " 1845, : : : 00 "

En l'année 1845 aucun dividende n'a eu lieu en conséquence du grand incendie de New York.

Et le 4 octobre 1846, 32 1/2 pour cent.

On ne peut assurer contre l'incendie ailleurs qu'à cette agence.

Les Directeurs ont résolu de ne faire aucun dividende de profits avant que le chiffre des gains ait atteint un *million de piastres.*

Le script et l'avoir en main pour faire face aux pertes s'élevaient à $[illegible] le 4 du mois dernier, auquel on peut ajouter $100,000 de prime payée depuis cet époque. Cette somme est considérée comme suffisante pour faire face à toutes pertes.

Cette agence continue à assurer contre les risques du feu, de rivière et de la mer.

L. MATTHEWS, Agent, Encoignure des rues Camp et Douane

Assurances contre les risques de mer, de rivières et du feu.

LES soussignés, agents de PELICAN MUTUAL INSURANCE COMPANY, de New York, et des compagnies d'Assurances Protection et Ætna, d'Hartford (Connecticut) prennent des assurances contre les risques de mer, de rivières et de feu, aux termes les plus favorables.

Toutes les pertes que peuvent éprouver les compagnies sus-nommées sur les risques pris à cette agence, seront réglées avec libéralité selon les usages des compagnies d'Assurances de cette ville, et payées avec promptitude en monnaies courantes des banques de la Nouvelle-Orléans.

Le bureau est au No. 47, rue du Camp.

W. R. FORDICK, G. C. LAWRASON, 14 sept—1an. Agents.

A VENDRE par le soussigné en débarquement du navire Robert Parker, venant de Bordeaux : 100 barils vin blanc Haut Sauterne, & 40 barriques vin St-Julien, bon ordinaire, R. DUDOUYT, 20 avril rue Toulouse No 13

SACS EN FITRE—300 sacs de 4 boisseaux, à vendre par J. W. STANTON & CO, 20 mai Encoig. Magazine et Lafayette.

HUILE ET BLANC DE BALEINE—2000 gallons huile blanchie et naturelle, pour l'hyver et caisses blanc de baleine assortis, de New-Bedford à vendre par J. W. STANTON & CO, 20 mai Encoig. Magazine et Lafayette

[illegible]

LEOPOLD JEANNET, 22, rue St-Louis

[illegible] 100 barils en magasin et à vendre par JOHN O WOODRUFF & Co,

VENTES DE CE JOUR.

PAR SYKES & HYDE, A. Duval, Encanteur.

Foin! Foin! Foin!

AUJOURD'HUI, à dix heures, il sera vendu sur la levée, au dessous du marché, première Municipalité.

300 balles de foin, débarquant du navire Jessore. 4 juin—1

PAR J. LEVY.

AUJOURD'HUI, à cinq heures du soir vis-à-vis du marché aux légumes, il sera vendu
300 barriques vin de Bergasse.
10 balles amandes
10 do noix, et une quantité de paniers.
Conditions: Pour toutes sommes au-dessus de $100, soixante jours de crédit. 4 juin - 1

Succession de dame Anaïs Merle, épouse décédée de J. A. Merle.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 30 avril 1847, il sera vendu en vente publique, le vendredi 4 juin 1847, à midi, à la Bourse de Cité, rue St-Louis, les esclaves de valeur suivants dépendant de ladite succession

GERMAIN, âgé de 37 ans, excellent cuisinier, buvant quelquefois lorsqu'il vient en ville.

JEO, âgé de 38 ans, domestique de maison.

AARON, âgé de 30 ans, drayman et garde magasin.

RICHMOND, âgé de 44 ans, drayman et blessé au bras gauche.

Conditions : comptant.

Les actes de vente seront passés au plus tard dans les huit jours qui suivront la vente, pardevant Théodore Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs. 4 juin—1, 13, 24, 4

Vente à Crédit et sans Réserve de

VINS DE MADERE DE CHOIX

de la Maison bien connue de NEWTON, GORDON [illegible], à Madère. Importation directe.

PAR F. [illegible] TPAIN.

VENDREDI 4 juin 1847, il sera vendu à 10 heures du matin, au No 27 rue Grevier, sans réserve, pour clôre différentes consignations
20 quarts vin de madère "Jardin"
10 huitièmes do do
10 quarts vin de Madère,
10 huitièmes do do
2 quarts vin de Madère, de choix,
4 huitièmes do do do
10 quarts vin de Madère vieux,
4 huitièmes do do do
4 demi-quarts vin de Madère, qualité sup. de 10 ans,
2 huitièmes do do do
3 huitièmes vin de Madère de choix "Bual"
2 do do supérieur "Sercial"
1 quart do do de 1822,
1 do do Tinto de 10 ans,
1 do do do do

Conditions—Au dessus de $300, 90 jours en billets endossés à satisfaction. 1juin—1

ESCLAVES OUVRIERS,

Forgeron, tonnelier, charron, bucheron, drayman, briquetier, jardinier, cuisinières, blanchisseuses, repasseuses, &c., &c.

PAR N. VIGNIE.

VENDREDI, 4 juin 1847, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St Louis, les esclaves suivants de grand prix

Charles, nègre, âgé d'environ 28 ans, laboureur et jardinier.

Aaron, nègre, âgé d'environ 26 ans bucheron et nègre de champ.

Richard, nègre, âgé d'environ 29 ans, drayman et garde magasin, parlant français et anglais.

Jerry, nègre, âgé d'environ 22 ans, drayman et nègre de journée.

Abraham, mulâtre, âgé d'environ 22 ans forgeron

Sam, mulâtre, âgé de 32 ans, charron.

Andrew, nègre d'environ 25 ans, briquetier.

Henry, nègre, âgé d'environ 32 ans, tonnelier

Susan, âgée de 25 ans, cuisinière, blanchisseuse repasseuse et domestique de maison.

Winney, âgée de 18 ans, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison.

Margaret, âgée de 15 ans, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison, parlant français et anglais.

Kity, négresse de champ, âgée de 27 ans.

Ces esclaves sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Termes et conditions : Un tiers comptant et la balance payable le 1er janvier 1848, en billets tirés et endossés à la satisfaction des vendeurs, garantis par hypothèque sur lesdits esclaves, et portant intérêt au taux de 8 p. c/o par an, du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. 1er juin

VENTES A L'ENCAN.

Propriétés dans la 2de Municipalité avec droit de batture — Aussi : propriétés rue du Cirque

PAR BEARD, CALHOUN & Co, Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, samedi, le 5 juin, à l'Arcade de Banks, sans réserve.

La propriété de valeur ci après décrite, située dans la 2eme Municipalité de cette ville, faisant face au fleuve, entre les rues Roffignac et Henderson, avec tous les droits et titres à la batture, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent. La dite propriété mesure 45 pieds de face sur la rue Front, sur une profondeur de 112 pieds 5 lignes sur la rue Front, et s'étendant en lignes parallèles de la rue Front à la rivière. Les améliorations consistent en deux bons magasins à deux étages en briques, maintenant loués à raison de $600 par an chacun, à de bons locataires. Le tout sera vendu en bloc.

Conditions : l'acquéreur assumera le paiement de deux emprunts garantis par hypothèque sur ladite propriété. Le premier de la somme de $[illegible], à intérêt de 8 pour 100 par an, et payable 60 jours après demande, et $[illegible] 47 sur laquelle somme due le 1er juin 1847. Le second emprunt est de $1,100, à intérêt de 10 pour 100 par an, à dater du 29 juin 1845, payable sur demande. La balance du prix d'acquisition payable un cinquième comptant et le reste à 12 et 18 mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction, portant hypothèque sur la propriété jusqu'à parfait paiement.

2o Un certain lot de terre situé rue du Cirque, 2eme Municipalité, entre Canal et la Cirque, et s'étendant jusqu'à la rue du Basson, mesurant 41 pieds 11 pouces 5 lignes, sur chacune desdites rues, sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 10 pouces 3 lignes, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, y compris une maison basse en bois, louée à raison de $15 par mois jusqu'au 1er novembre prochain.

Aussi—30 actions de la Banque des Citoyens, garanties par hypothèque sur ladite propriété.

Conditions. l'acquéreur assumera le paiement de $2,000, à renouveler en vertu de la charte de ladite banque, par paiements de $50 et intérêts, le 1er septembre de chaque année. La balance en cinquième comptant et le reste en un paiement à 9 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque sur la propriété jusqu'à parfait paiement.

Le plan desdites propriétés sera exposé le jour de la vente.

Acte de vente par devant J. F. Hollond, notaire, aux frais des acquéreurs. 4 juin

PAR ABAT & DOMINGON.

IL sera vendu samedi le 5 juin 1847, à midi, à la Bourse de la Cité.

La négresse BETSY, âgée d'environ 37 ans, bonne cuisinière, bonne blanchisseuse et repasseuse, avec ses deux enfants, JOHN, âgé d'environ 9 ans, et ANDREW, âgé d'environ 3 ans. Ces esclaves sont pleinement garantis.

Conditions—1/2 comptant, 1/2 à 6 mois, en billets endossés, hypothèque, &c

Le nègre JAMES, âgé d'environ 25 ans, bon drayman et bon travailleur, pour une presse, très robuste, pleinement garanti.

Conditions—1/2 comptant, 1/2 à 4 mois, en billets endossés, hypothèque, &c. 4 juin

PAR P. E. TRICOU, Encanteur.

SAMEDI, 5 juin courant, à onze heures du matin, au domicile de M. Albin Michel, rue de l'Esplanade, 183, entre Bourgogne et Remparts, il sera vendu un superbe ameublement de salon, composé de deux sofas marqueterie, quatre fauteuils Louis XV, et huit chaises sculptées ; ces meubles sont recouverts en une étoffe soie et laine damassée rouge et blanc ; quatre rideaux de même étoffe, un tapis de Bruxelles, et un side-board. Le tout a été acheté il y a quatre mois. Il sera vendu en outre divers meubles de chambre et deux services en porcelaine. On peut voir les objets avant la vente. 4 juin—2

JOHN O. WOODRUFF & Co.

MAISON de commission ; agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.

No 60, rue du Camp.

JOHN O WOODRUFF, JAMES E WOODRUFF. 14jan

RECU par les derniers arrivages du Havre
Robes brodées, blanches et en couleur.
Mousseline brodée pour robes.
Jeux de rideaux brodés.
Idem en pièces, damassés en pièces;
Guinghams, etc, etc.
A vendre par Fs PERRET,
10 fev 48 rue Bienville

MARCHANDISES américaines, pour les marchés mexicains.—En débarquement, un assortiment d'indiennes, à bas prix, des coutils bleus, toile à chemises 4/4 et 7/8, à vendre par McDOWELL & PECK, 10 mai 28 Douane.

MARCHANDISES, en entrepôt à la Douane.— Platille, 3/4, 7/8 et 4/4; britanniques 7/8 et 4/4; étopillas, 7/8 et 4/4; arabias en couleur, crens [illegible] morlaix ; listados ; coutils coton ; mouchoirs de batiste, ayant droit au drawback, à vendre par McDOWELL & PECK, 10 mai 28, Douane.

CHANVRE—149 balles chanvre de Sisal, en débarquement de la goëlette Apacaedo ; Chapeaux—83 chapeaux de Campêche; Hamacs—100 hamacs, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 10 mai 54, Vieille Levée.

FIL patenté—3 caisses fil patenté, blanc et noir, Nos assortis, à vendre par McDOWELL & PECK, 10mai 28, Douane.

VIEUX COGNAC SUPERIEUR—Constamment un assortiment complet des marques bien connues, M. Castillon, Ph. Godard, &c—1825 et 1815, chez EUGENE ROCHEREAU & Co, 10mai 17 et 19, St-Louis.

VINS VIEUX en caisses—100 caisses des marques Château Lafitte, Château Leoville, St Estephe, &c. &c., à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co, 10mai 17 et 19, St Louis.

SARDINES A L'HUILE—En demi, tiers et quarts de boîtes, des marques Philippe et Canaud, Conièce et Martin, A. Camus, à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co, 10mai 17 et 19, St Louis.

OMBRELLES.—200 ombrelles extra riches, à des prix très bas. Aussi :—9 caisses toiles d'Irlande superfine, pour devants de chemises. 8 caisses Platille, à vendre au-dessous des cours par 3mai A. C. GOUGH, 26, Chartres.

Fabrique de Papier de la Nouvelle-Orléans.

PAPIER à envelopper très supérieur, différentes grandeurs;
Papier pour pains de sucre, 1ère qualité, bleu et blanc;
Papier pour quincailliers et pour échantillonner;
Papier à imprimer de toutes grandeurs.
Le tout aux prix les plus bas des manufactures.
A. GORDON, agent.
7 mai—1an 6, Front Levée.

FARINE—500 barils des moulins de St-Louis, à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co, 20 mai 60 Camp

200 barils de farine de la marque City Mills Quincy, reçus par le steamer Hannibal, à vendre par GERARD & PERRIER, 26mai 14, Conti.

SERRURES françaises—10 caisses serrures françaises, numéros assortis, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET, 20 mai 22, rue St Louis.

FONDS de la Banque des Citoyens à vendre, en sommes à la convenance des acheteurs, par LEOPOLD JEANNET, 20 mai 22, rue St Louis

TOILE à voile de coton pour tentes et prélats, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 20 mai 22, rue St Louis

INDIGO de Guatemala—10 surons indigo de Guatemala, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 20 mai 22, rue St Louis

O. TALAMON, 44, Chartres.

OFFRE à vendre en débarquement du navire South Carolina, du Havre :
12 balles cotonnades [illegible], nouveau genre et [illegible]
[illegible] crême de perse, savons, [illegible] 29 mai.

EAU DE VIE DE COGNAC—Vieille Eau-de-vie de cognac, de 1815 et 1825, marque Castillon, en magasin & à vendre par 20 mai LEOPOLD JEANNET, 22, rue St-Louis.

ABSYNTHE & KIRSCH—Marque de [illegible] Lecoultre, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 20 mai 22, rue St Louis

VENTES A L'ENCAN.

Terrains de valeur dans la Troisième Municipalité, sans réserve.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

SAMEDI prochain, 5 de juin, à midi, à la Bourse St-Louis, il sera vendu positivement sans réserve, [illegible] angle des rues des Grands Hommes [illegible] plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions: [illegible] quart comptant ; balance à 6, 12, 18 et 24 mois, actes de vente par Felix Percy. 3 juin

Belles Maisons à trois étages.

PAR N. VIGNIE.

IL sera vendu jeudi, 10 juin 1847, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis.

Deux belles maisons en briques à trois étages et bien bâties, situées rue Bourgogne, entre les rues Dumaine et Ste Anne, et désignées par les Nos 235 et 237, mesurant chacune 31 pieds 7 pouces et 2 [illegible] face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de [illegible]. Lesdites maisons ont chacune [illegible] appartements, hydrants dans les cours, cuisines hautes avec six chambres à domestiques, chambres à la [illegible], &c. Ensemble avec toutes les améliorations qui en dépendent.

Termes et conditions : deux cinquièmes comptant et la balance à un crédit de 6 et 12 mois en billets endossés, garantis seulement par hypothèque spéciale sur lesdites propriétés. Les billets qui ne seraient pas payés à leur échéance porteront intérêt au taux de 8 pour 100 par an, jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale seulement. 3juin

Maisons en briques, à trois étages avec piliers en granit, sur la levée.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

IL sera vendu, sans réserve, jeudi, dix juin 1847, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis.

Deux lots de terre, situés sur la rue de la Levée, entre les rues St-Ferdinand et Montegut, près du point de départ des omnibus, et désignés par les lots 6 et 7, conformément au plan qui sera exhibé le jour de la vente.

Le lot No. 6 mesure 23 pieds 5 pouces et 9 lignes de face à la rue de la Levée, sur une profondeur de 100 pieds.

Le lot No. 7 mesure 26 pieds et 1 pouce de face à la rue de la Levée, sur une profondeur de 100 pieds, le tout mesure américaine. Ces lots font face, sur la ligne du fond, à un passage commun.

Ensemble avec les maisons à trois étages avec piliers en granit, sûres contre le feu, balcons en fer, etc. Ces maisons contiennent chacune six jolies chambres au-dessus du rez-de-chaussée, cuisine en brique, hydrants dans les cours, etc etc. La propriété connue sous le nom de Free Port Hotel, est vendue avec un bail de $60 par mois, expirant le 30 septembre 1847.

Les acquéreurs des susdites propriétés seront tenus de les faire assurer à l'office de la Compagnie d'Assurance des Négociants, jusqu'à ce qu'elles aient été entièrement payées.

TERMES ET CONDITIONS.

Un quart comptant et la balance à un crédit de 6, 12, 18, 24 et 30 mois, en billets portant hypothèque spéciale sur les dites propriétés. Les billets qui ne seraient pas payés à leur échéance porteront intérêt au taux de huit pour cent par an jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale seulement.

Les actes de vente pardevant L. Hermann, notaire public. 3 juin—7

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu le mercredi, 9 juin 1847, à midi, à la Bourse de Cité, rue St-Louis

Deux lots de terre situés au faubourg Washington, dans l'îlet borné par les rues du Congrès, Amour, Independance et Craps, désignés par les Nos 2 et 3, de l'îlet No 11, sur un plan dressé le 3 mars 1836 par N. Kilbeck, arpenteur, lequel plan est déposé en l'étude d'Amédée Ducatel, notaire, livre premier, plan No 2, et ayant, mesure américaine, savoir :

Le lot No 2 a 30 pieds 5 pouces de face à la rue de l'Indépendance, la même mesure dans le fond, sur 96 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur.

Et le lot No 3, attenant au précédent, 30 pieds 6 pouces de face à la rue de l'Indépendance, sur 96 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur sur des lignes parallèles. Ces deux lots de terre se trouvent compris entre les rues Craps et Amour.

Conditions :—Un quart comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et assurés par hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les billets qui ne seront pas payés à échéance, porteront intérêt au taux de 8 pour cent par an.

Les actes de vente pardevant Philippe Lacoste, notaire, aux frais des acquéreurs. 3 juin—7

Vente libérale de terrains, vis-à-vis le marché Lafayette.

PAR BEARD, CALHOUN & Co.

IL sera vendu à l'encan, le samedi, le 12 courant, à midi, à l'Arcade de Banks, sans réserve, la propriété ci après décrite, vis-à-vis le nouveau marché de Lafayette, dont le plan est maintenant déposé au bureau de L. R. Kenny. Les dits lots étant les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 16, 17, 18, dans l'îlet borné par les rues du Camp, St-André, St-Mary et Chesnut ou Tenturier. Le lot No. 1, forme l'encoignure des rues St-André et Camp, les lots Nos. 2, 3, 4, 5, 6 et 7, font face au nouveau marché qui est sur le point d'être bâti, les lots Nos 16, 17 et 18, font face à la rue St André.

2o. Le lot No. 13, forme l'encoignure des rues du Camp et Felicité, il est d'une forme irrégulière.

3o. Le lot No. 14, fait face à la rue St-Mary, sur les lots Nos. 13 et 14, il existe deux maisons en bois. Le tout plus amplement décrit, par un plan qui est exhibé au bureau des encanteurs.

4o. Un certain lot de terre sur la rue de la Levée, dans la ville de Lafayette, entre les rues Sixième et Septième, mesurant 30 pieds de face à la rue de la Levée, sur une profondeur de 116 pieds, sur une ligne et 110 pieds sur l'autre ligne. Conditions—1/3 comptant la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, avec 5 p. cent d'intérêt à dater de l'acte de vente, et si les billets ne sont pas payés à maturité, ils porteront en ce cas raison de 8 p. cent par an, jusqu'à parfait paiement.

Actes de vente pardevant V. Foulon, notaire public, aux frais des acquéreurs. 2 juin

Succession de Madame Jeannetta Nathans, épouse décédée de Lewis A. Gunst—Pétition de vente.

PAR M. BARNETT Jnr., Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 1er mai 1847, et pour opérer un partage, il sera vendu à l'encan, dans la Rotonde de la Bourse de Cité rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, samedi, le 5 juin 1847, à midi, la propriété ci après décrite, savoir :

1o. Une certaine portion de terre située à Lewisburg, sur les bords du lac Pontchartrain, paroisse St-Tammany, dans cet Etat, ayant un arpent de face à l'avenue du Lac, 7 arpents 84 pieds 9 pouces de profondeur, sur la ligne du côté de l'avenue Hickory, 7 arpents 67 pieds 4 pouces de profondeur, sur la ligne du côté de la rue Magnolia, et traversant l'avenue Copale dans le fond sur une même largeur d'un arpent, d'après un plan dressé par Louis Surgi le 11 février 1841 annexé à un acte passé par devant Ed. Barnett, notaire.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, consistant en deux maisons de 45 pieds de face chacune, contenant chacune aussi trois appartemens, cabinets, une large galerie et mansardes. Une troisième maison contenant trois appartements, cabinet, galerie, et un attique et le rez de chaussée écuries. Une maison pour le jardinier, contenant deux appartements, une grande écurie et remise, un four, poulailler, pigeonnier, commodités, citernes, chambres à domestique, chambres à bains sur le lac. Toute la propriété est entourée d'une barrière en bons pieux de cypre, et le devant est à palissade ornée. Une route à voiture entre barrières, conduit aux bâtisses dans le fonds. Un joli parterre occupe l'espace entre la palissade sur le devant et les bâtisses, qui sont aussi entourées de gazons verts, d'arbustes et de plates bandes avec un passage en tonnelle, couvert de vignes, joignant les deux maisons de maître. Toute la terre est défrichée pour être mise en culture, un jardin potager et un verger étant enclos sur les derrières. Les maisons sont ombragées par de magnifiques chênes verts, plus de $1000 ont été dépensés récemment pour réparer et améliorer les bâtisses. La propriété est une des plus agréables et des mieux situées de Lewisbourg, tout près du wharf. Elle peut servir, si l'on veut, de résidence à une, deux ou trois familles. Aucune dépense n'a été épargnée pour en faire une demeure charmante que sa proximité de la ville, la grande facilité des communications, la pureté de l'air, la salubrité du voisinage et la beauté du site rendent une excellente acquisition.

2o La moitié indivise d'un lot de terre situé à Lewisburg, sur les bords du lac Pontchartrain, paroisse St-Tammany, dans cet Etat, et désigné sous le No 21, sur un plan de ladite ville, dressé par Bourgerol et déposé en l'office de Wm Christy, notaire, ayant un demi arpent de face à l'avenue du lac, et traversant dans le fond l'avenue Copale, ou il a la même largeur d'un demi arpent; il forme l'encoignure du lac et de l'avenue Hickory, et a une la vade sur ladite avenue de 7 arpents et 107 pieds.

3o Deux lots de terre et les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la ville de Mandeville, étant les lots Nos 1 et 2 dans l'îlet No 92, ayant chacun une façade de 150 pieds sur la rue Montgomery ; le No 1 sur une profondeur de 237 pieds, sur la rue Albert ; le No 2 sur une profondeur de 237 pieds sur la rue Colbert,

4o Un lot ou morceau de terre situé dans la paroisse Lafourche Intérieure à l'endroit appelé la Vacherie Bogue Lavandais, suivant un plan dressé par Bougerol, député voyer des Etats-Unis, le 25 avril 1837, déposé comme plan No 68, au l'office de Théodore Seghers, notaire public, et désigné comme lot No 56, contenant 778 arpents de superficie, dont 8 arpens environ sont en cyprière, le reste en prairie, ayant environ 25 arpens de long et 32 arpens de largeur.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement, avec 8 pour cent d'intérêts par an, jusqu'à maturité.

L'acquéreur des propriétés bâties à Lewisburg, devra faire assurer les maisons dans une bonne compagnie de cette ville, pour une somme non moindre de $1,300, et devra transférer la police d'assurance au tuteur des enfans mineurs de la décédée.

Les actes de vente pardevant Ed. Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs. 4mai

Beaux Terrains, sans Réserve.

PAR N. VIGNIE.

IL sera vendu, sans réserve, à midi, à l'Arcade de Banks, le lundi 7 juin 1847

Cinq terrains situés dans l'îlet compris entre les rues Tchoupitoulas, Suzette, Benjamin et St Thomas, et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5. Les lots Nos 1, 2 et 3 mesurent chacun 24 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 102 pieds et 10 pouces et demi, entre lignes parallèles. Le lot No 4 mesure 23 pieds 11 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 102 pieds et 10 pouces et demi, faisant aussi face à la rue Suzette.

Le lot No 5 mesure 65 pieds de face à la rue Suzette, sur une profondeur de 95 pieds et 11 pouces entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses, améliorations et privilèges qui en dépendent et y appartiennent.

Quatre grands lots de terre, situés dans l'îlet borné par les rues Clio, Erato, Nayades et Prytanée, désignés par les lots Nos 16, 17, 31 et 32.

Les lots Nos 16 et 17 mesurent chacun 29 pieds de face à la rue Clio, sur une profondeur de 150 pieds 9 pouces et 10 lignes.

Les lots Nos 31 et 32 mesurent chacun 29 pieds de face à la rue Erato, sur une profondeur de 150 pieds 9 pouces et 10 lignes.

Le tout conformément aux plans qui seront exhibés à l'Arcade avant la vente.

TERMES ET CONDITIONS.

Un quart comptant, et la balance à un crédit de 6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit, en billets portant hypothèque spéciale sur les dits terrains. Les billets qui ne seraient pas régulièrement payés à leur échéance, porteront intérêt au taux de 8 pour cent par an, et ce comme clause pénale seulement.

Les actes de vente pardevant L. Hermann, aux frais des acquéreurs. 1 juin

Propriété de valeur dans la Première Municipalité.

PAR ABAT & DOMINGON.

IL sera vendu, samedi, le 5 juin 1847, à midi, à la Bourse de Cité, rue St-Louis :

UN SUPERBE LOT DE TERRE, dans le quartier le plus avantageux pour une résidence, située rue de l'Esplanade, entre les rues Condé et Royale, ayant 36 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur 90 pieds de profondeur.

Ensemble avec une jolie maison portant le No 89, composée de quatre appartements et d'une salle, rie et deux cabinets, la maison est briquetée entre poteaux et couverte en ardoises; deux cuisines et chambres à domestiques, puits, citerne, cour carrelée, &c. &c.

Conditions.—Moitié comptant et moitié à un an de crédit, avec intérêt à raison de six pour cent l'an. 20 mai—29,3,4,5.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

Propriété au Bayou St-Jean.

SAMEDI prochain, 5 de juin, à midi, à la Bourse St Louis, il sera vendu, une propriété au bayou St-Jean, consistant en un terrain, mesurant 75 pieds face au dit bayou, sur 300 pieds de profondeur, il y a sur le dit terrain une petite maison et beaucoup d'arbres fruitiers. Cette propriété touche celle qu'occupe Mme Herries.

Conditions: 1/3 comptant, et la balance à 6 et 12 mois. Acte par Amédée Ducatel, notaire, aux frais de l'acquéreur. [illegible]

AUX HABITANTS SUCRIERS.

RECU tout récemment de Liverpool, une machine à boufs, verticale, pour [illegible] la canne, d'une bonne construction.

Aussi—20 chaudières à sucre en fer fondu, de toutes les dimensions possibles, à vendre par WYLIE & EGANA, 21av 23, Bienville.

VAPEUR DE LA MALLE [illegible] CORA

[illegible]

Paquebot de [illegible]

[illegible]

POUR MANDEVILLE, MADISONVILLE, ET COVINGTON.

[illegible]

JOHN [illegible]

[illegible]

A VENDRE [illegible]

[illegible]

VIEUX COGNAC [illegible]

A VENDRE [illegible]

[illegible]

O TALAMON

Rue de Chartres, No 44,

OFFRE à vendre [illegible]

[illegible] DARAN, QUEYROUZE & CO 21 avril

CAFE JAVA—[illegible] à vendre par NORCROSS & FOSDICK 17av 40 Gravier

NANKIN—3 [illegible] par caisse ou par pièce par JOHN BELLOW, Jr. 14av [illegible] Canal

VANILLE—100 livres vanille de 1ere qualité, au drawback, à vendre par BERTRAND & SISOS, 14av coin Royale et Bienville